



Commune de BERTRANGE

AVIS DE PUBLICATION

En exécution de l'article 9.2. de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, telle qu'elle a été modifiée dans la suite, il est porté à la connaissance du public que la société **EJC TRAPENLIFTSERVICE s.à.r.l.**, au nom et pour le compte de **M. et Mme TREFOIS-KOHNEN**, a introduit une demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un monte-escaliers à Bertrange, 10 Cité am Bruch.

Bertrange, le 2 avril 2025




Monique SMIT-THIJS
Bourgmestre


Sophie HUMBERT
Secrétaire adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Bertrange certifie par la présente que l'avis ci-dessus relatif à la demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un monte-escaliers à Bertrange, a été publié aux endroits prévus pour les affichages publics, à partir du 2 avril 2025.

Bertrange, le 2 avril 2025




Monique SMIT-THIJS
Bourgmestre


Sophie HUMBERT
Secrétaire adjointe